ID: 081-200066124-20240729-174_2024DP-AR





DÉCISION DU PRÉSIDENT N°174 2024DP

Attribution du marché relatif

à l' Acquisition d'une nacelle articulée et d'un porteur thermique 3,5 tonnes d'occasion

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu l'article L2123-1 1° et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil de la communauté d'agglomération du 14 septembre 2020 donnant délégation au Président pour «la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés sans formalités préalables, les procédures adaptées (MAPA), les procédures négociées, les dialogues compétitifs notamment les fournitures et services d'un montant inférieur au montant des seuils des procédures formalisées fixés par la réglementation en viaueur.

Vu la mise en concurrence effectuée du 28 mai 2024 au 25 juin 2024,

DÉCIDE

Article 1er

Le marché relatif à « l'Acquisition d'une nacelle articulée et d'un porteur thermique 3.5 tonnes d'occasion» est attribué à :

MANTES VEHICULES INDUSTRIELS Chemin des Marceaux 78710 ROSNY SUR SEINE

Pour un montant de 60 000,00 € HT.

Article 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, le Trésorier du service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

2 9 JUIL, 2024 Fait à Técou, le



Le Président, Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

0 6 AOUT 2024

Et publication - mise en ligne le

0 6 AOUT 2024

et/ou notification le